

Rappel des conditions d'utilisation de l'Informatique et de l'Internet
conformément à la Charte de l'Etablissement

La mise à disposition des ordinateurs et d'internet répond à un **objectif pédagogique et éducatif**.

Rappel de la législation

Sont interdits et pénalement sanctionnés :

- Le non-respect des droits de la personne (atteinte à la vie privée et notamment au droit à l'image d'autrui, diffamation, injure, propos racistes)
- Le non-respect de la propriété intellectuelle et artistique (droits d'auteur)
- Le non-respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques.

Conditions d'utilisation

- Les ordinateurs mis à disposition sont collectifs, les utilisateurs ne doivent donc pas en modifier la configuration matérielle et logicielle : il leur est interdit de télécharger des logiciels, de supprimer des fichiers ne leur appartenant pas, de modifier les options d'affichage.
- Est interdite la consultation de sites à caractère pornographique ou incitant à la violence, au racisme, à des pratiques douteuses ou illicites (sectes, drogue, piratages, virus informatiques)
- Les « chats », forums, jeux, commandes en ligne ne sont pas autorisés.

L'Etablissement se réserve la possibilité de contrôler que l'utilisation des services reste conforme à son objectif pédagogique.

Sanctions

Le non-respect des principes établis par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'Etablissement.